



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} SEPTEMBRE 2016 | N°814

17 & 18

septembre 2016

De 9h30 à 18h

Parc du Pont des Arts - Centre Culturel

D^{9^e} Salons des Jardins

de délicices de plantes

“Les plantes venues d’ailleurs”

➔ DOSSIER P.10

Le projet éducatif en actes

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- **POMPIERS** : 18
- **SAMU 35** : 15
- **URGENCE sans abri** : 115
- **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 28 septembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- www.ville-cesson-sevigne.fr

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h

Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15

Vendredi : 8h30-16h (journée continue)

Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Tél. : 02 99 83 52 00 ; mairie@ville-cesson-sevigne.fr

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville, 35 510 Cesson-Sévigné

ESPACE CITOYEN

- **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.
02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

- Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.

► Permanences des élus

Jusqu'au 2 septembre : Albert PLOUHINEC

Du 3 au 9 septembre : Solenne GUÉZÉNEC

Du 10 au 16 septembre : Annick ROCCA

Du 17 au 23 septembre : Annie LECUÉ

Du 24 au 30 septembre : Jean-Pierre SAVIGNAC

TIZEN
La maison du Zen

Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé

Du lundi au samedi,
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES
(Sur parking du C.ial Longs Champs)
Réservation: 02 99 63 97 86
www.ti-zen.fr

Conférence dinatoire

Le pinceau zenitique de M. KONG

À travers l'exposition des œuvres de peinture chinoise à l'encre, M. KONG vous entraînera dans un voyage initiatique sur l'origine du Zen et son expression dans la vie quotidienne chinoise. Une démonstration conclura cette conférence.

Le samedi 1 octobre, 19h45-21h30 au TIZEN

Réservation: 02 99 63 97 86 Info: www.ti-zen.fr

M. KONG Lingqiang, membre de l'organisation nationale des artistes chinois et vice rédacteur en chef de la maison d'édition populaire des Beaux-Arts de Tianjin (la 4^{ème} ville de Chine). Il est spécialisé dans la peinture chinoise de style **Daxiyi** ("saisie du sens à grands traits").

L'œuvre à droite: **Bodhidharma, le fondateur de la doctrine du Zen (Chân) en Chine.** «Le zen va droit au cœur. Vois ta véritable nature et deviens Bouddha.»



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



17 & 18
septembre 2016
De 9h30 à 18h

3^e Salon
des
Jardins
**Délices
de plantes**
"Les plantes venues d'ailleurs"

► ÉDITO

© F. PHILIPPON



La vie plus forte que le terrorisme

**Le projet éducatif
en actes**

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.
Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.
Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry. communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.
Création maquette : Studio Bigot
Impression : Le Colibri Imprimeur
Distribution : JLM Services
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr
• **Couverture :** Hélène Vesvard
• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,30 €
Abonnement : 43,50 € ; Vente uniquement à la Mairie.
• **Tirage :** 9 535 exemplaires
Dépôt légal : à parution
Commission paritaire et ISSN : en cours.
Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} octobre :
dernier délai : mercredi 7 septembre, avant 12h,

Agenda du 15 octobre :
vendredi 23 septembre, avant 12h.

Nous rêvions tous d'un bel été. D'un été serein, où les occasions de fêtes seraient autant de jours ou de soirs de bonheur partagé. Mais le terrorisme a de nouveau frappé : horrible drame de Nice le soir du 14 juillet ! Puis meurtre d'un prêtre âgé alors qu'il célébrait sa messe le 26 juillet à St Étienne-du-Rouvray en Normandie. Depuis 2012 où des enfants de l'école Ozar-Hatorah de Toulouse avaient été tués, de barbares assassinats se succèdent dans notre pays, tous perpétrés au nom ou en relation avec Daech, l'État Islamique, ses mots d'ordre ou ses principes innommables.

Nul ne sait où et « pour qui sonnera le glas » la prochaine fois.

Malgré le choc ressenti par toute la population, malgré la tristesse infinie qui nous submerge ces soirs ou ces jours d'horreur, malgré le traumatisme enduré, la vie reprend son cours. Il y a toujours une force, une espérance en nous plus vive que la terreur, qui nous pousse à continuer à aller de l'avant et c'est ce que nous allons continuer à faire ensemble ici à Cesson-Sévigné. Cette vie, forte d'espérance, ce sont les enfants qui les premiers vont en être les acteurs. Dès le 1^{er} septembre ils entrent en classe. Les effectifs sont constants. Toutes les classes restent ouvertes. Tous les renseignements utiles sont dans le dossier de ce magazine. Vous verrez la concrétisation de notre projet éducatif pour la jeunesse au travers de diverses propositions d'activités, toutes construites avec une intention, qui affirme des valeurs plus nécessaires que jamais.

Le samedi 3 septembre, le Forum des

associations réunira pour prendre ou reprendre contact, s'inscrire, prendre toutes les informations pour les reprises d'activité. Un grand merci à tous les bénévoles qui sont de précieux acteurs de la vie de notre commune ! Le même jour samedi 3 et le dimanche 4, venez visiter le chantier du métro, à ViaSilva.

Le 7 septembre à 19h, venez nombreux à l'auditorium du Centre Culturel pour la réunion publique : nouvelle étape du projet ViaSilva. Après la concertation qui a confirmé et conforté nos orientations politiques, voici le temps des dossiers de création modificatifs et des études d'impact.

Le 9^e salon « Délices de plantes » le week-end du 17 et 18 septembre sera l'occasion de partager la passion du végétal. « Les plantes venues d'ailleurs », thème du salon cette année, nous donneront à voir un monde riche en espèces, varié en couleurs, en formes et parfums...

Le jury national « Villes et villages fleuris » a visité la ville le 17 août. Nous avons tout mis en œuvre pour retrouver le label 4 fleurs. Nous saurons fin octobre si nous l'obtenons. Ce serait la reconnaissance de la créativité et du talent de nos jardiniers, l'approbation de nos choix d'optimisation de l'organisation du travail des équipes, une émulation pour poursuivre la dimension collective et participative qui fonde notre démarche.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC



9^e édition de Délices de Plantes samedi 17 et dimanche 18 septembre



Le parc du Pont des Arts-Centre Culturel accueillera pour la 2^e année consécutive le salon Délices de plantes 9^e édition, **samedi 17 et dimanche 18 septembre**, de 9h30 à 18h. Il est organisé par la Ville de Cesson-Sévigné en partenariat avec la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole.

Dimanche 18 septembre à 14h30

"L'intérêt et l'entretien écologique des plantes venues d'ailleurs" par Denis Pépin, jardinier-formateur, auteur et conférencier. Spécialiste du jardinage biologique, écologique et permacole depuis plus de 30 ans.

Les conférences se dérouleront à l'auditorium du Pont des Arts.

Animations

Des animations pour les enfants sont prévues : ateliers mains vertes et création de mini-jardins, mise en pot d'une fleur à ramener chez soi.

Pour tous : tombola gratuite, contes pour petits et grands, balades en attelage, mandala géant, démonstration d'art floral.

La Société d'Horticulture 35 répondra à toutes vos questions sur les potagers, fruitiers, aromatiques. Présentation d'une sélection de plantes rares : rendez-vous sur le stand de la SH35.

9 villes labellisées "Villes et Villages fleuris"

Balazé, Chantepie, Fougères, Mellé, Montfort-sur-Meu, Châteaugiron, la Chapelle-Thouarault, Coglès sont les villes invitées du salon 2016 présentées par le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine, avec Cesson-Sévigné.

Tarifs

Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 14 ans).

Restauration sur place. Accès facile pour le chargement de vos plantes.

Sites Internet : www.horticulture35.fr
www.ville-cesson-sevigne.fr



"Les plantes venues d'ailleurs" Exposition-vente-conseils

Délices de Plantes recevra les visiteurs qui pourront voir plus de 120 exposants désireux de faire partager leur passion :

- ▶ des producteurs locaux réputés : horticulteurs, pépiniéristes collectionneurs et généralistes (produits naturels issus du végétal : confitures, boissons, miels, parfums..);
- ▶ des paysagistes, décorateurs d'intérieur et d'extérieur ;
- ▶ des artisans-créateurs d'objets et de mobiliers de jardin variés et de choix.

Conférences

Samedi 17 septembre à 14h30

"Que seraient nos jardins sans les plantes venues d'ailleurs ?" par Yves-Marie Allain, ancien directeur du service des cultures du Muséum national d'histoire naturelle, chargé des collections du Jardin des plantes de Paris. Auteur de nombreux livres.

➤ RÉSEAU STAR



- À partir de septembre 2016, la ligne 6 passe en Chronostar, soit un bus toutes les 8 à 10 minutes toute la journée (hors vacances scolaires).

- Une expérimentation est mise en place pour la **ligne 38 entre la Ménouriais et La Monniais**, sur la base d'un taxi collectif, accessible comme un bus, aux heures de pointe du matin (entre 7h15 et 8h10) et du soir (entre 17h et 18h10 avec une fréquence de 15 à 25 minutes) pour une correspondance avec la ligne 67.

- L'arrêt de bus "Place Sévigné" situé à côté de l'équipement change aussi de nom à partir du mois de septembre et devient "Sports et nature". Pour éviter toute confusion, l'arrêt "Base de loisirs" s'intitule "Dézerseul".

Contact : www.star.fr

➤ AIDE AUX SÉJOURS

Votre enfant part en voyage avec l'école, le collège, le lycée, l'Accueil de Loisirs 4-11 ans ou l'Escale.

Afin de permettre à chaque enfant de partir en séjour, la Ville de Cesson-Sévigné accorde des aides adaptées à la situation de chacun. Pour savoir si vous êtes éligible à ce dispositif, contactez l'Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.

➤ COUPONS SPORT

Pour les enfants de 6 à 9 ans : Coupon sport Ville de Cesson-Sévigné

Le montant du coupon sport s'élève à 20 €. Conditions d'attribution : les familles bénéficiaires des tarifs dégressifs

Lieu : service d'Action Sociale de la Ville de Cesson-Sévigné le matin sans rendez-vous. Justificatifs à présenter : livret de famille, attestation CAF

2016 : rentrée scolaire, justificatif de domicile, attestation d'inscription au club (agréé par la Direction Régionale Jeunesse et Sports)

Renseignements : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr ; 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "social").

Pour les jeunes de 10 à 18 ans : Coupon Sport Conseil Départemental

(Jeunes nés entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005)

Conditions d'attribution : les familles bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire. Votre enfant doit être inscrit à un club affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV).

Renseignements : auprès du club sportif où vous comptez inscrire votre enfant ou sur le site du Conseil Départemental : www.ille-et-vilaine.fr

Pour les jeunes de 16 à 19 ans : Chèque Sport Conseil Régional

(Jeunes nés en 1998, 1999, 2000 et 2001) Conditions d'attribution : pour tous sans aucune condition de ressources. Téléchargeable uniquement sur www.bretagne.fr/jeunes

Montant : Chèque sport de 15 €

Justificatif : Impression du mail de confirmation du téléchargement du chèque sport à présenter au club.

Pour profiter de la réduction pour différentes pratiques sportives, il faut créer un chèque sport par discipline.

Renseignements : sur le site du Conseil Régional : www.bretagne.fr

➤ ÉTAT CIVIL

DU 11/06/2016 AU 05/08/2016

Naissances

- Juliette GUILLOU
- Alice PASTRE
- Pierre ATTIEH
- Mila JERABEK
- Céleste BEAURAIN
- Charlotte LEPIOUFLE
- Guillian LE BORGNE ROUSSIASSE

- Méline GORJU
- Johann FOULON BAUDRY
- Julie DOMNESQUE
- Maélie MIRO

Mariages

- Romain PERREL, cadre et Chloé AUBAUX, assistante juridique
- Dominique GRANDISSON, conseiller bancaire et Eliette ORHAND, agent de voyage
- Damien MATTE, ingénieur en informatique et Florence ROUSSET, chargée de clientèle
- Joël SEVESTRE, cadre bancaire en retraite et Marie-Loïc ROUSSELOT, commerçante
- Julien BOUTTE, chercheur en bio-informatique et Elsa DESNOUES, chercheur en biologie
- Anthony CASTRO, agent technico-commercial et Clémence MARTINIAUX, responsable en parfumerie

Décès

- Marguerite FROGER veuve PRIME, 97 ans
- Marie GUÉRIN épouse VILCOQ, 79 ans
- Geneviève FOUCHER veuve CHATELLIER, 85 ans
- Marie LEMARÉCHAL veuve TEFAS, 88 ans
- Léon DELÉPINE, 84 ans
- Arlette RENOUF épouse PARYS, 81 ans
- Geneviève TRÉGOUËT, veuve TRIOULLIER, 89 ans
- René BOUCHERAT, 80 ans
- Marie DUBOIS veuve LENOIR, 88 ans
- Françoise DELESSARD épouse LEMEE, 82 ans
- Christian BODIN, 88 ans
- Eric FICHOU, 44 ans
- Aline MOISAN veuve AUBRÉE, 88 ans
- Nicole COUTEL épouse PAILLIEREAU, 66 ans

Clic alli'âges

Permanences jeudis 1^{er} et 15 septembre, de 14h à 17h. Prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale.

Architecte conseil

Permanences mardis 6 et 20 septembre, de 9h à 12h à la mairie-annexe. Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 00.

Collectes de sang

Mercredi 7 septembre de 10h à 13h et de 15h à 17h ; jeudi 8 septembre, de 11h à 13h30 et de 15h30 à 19h, à l'Espace de Grippé.

Café Séniors

Mercredi 7 septembre à 14h30 à la cafétéria de l'Hippocampe. Entrée libre. Intervention de La Maison de la Nutrition, du Diabète et du Risque Vasculaire sur le thème : "Préserver sa santé et son bien-être avec l'alimentation et l'activité physique". Ouvert à tous. Seules les consommations prises sont payantes. Renseignements possibles auprès de Jonathan Auriol ou de l'Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.

Planning familial

Permanence mardi 12 septembre, de 14h à 17h, à la mairie. Avec ou sans rendez-vous. La permanence est animée par une conseillère conjugale et familiale avec pour objectif de répondre aux questions liées à la vie affective et sexuelle, planification familiale, conseil conjugal et violences sexuelles...
Contact : service d'Action Sociale.

Café des parents

"Comment faites-vous pour qu'il participe à la vie de famille ? Susciter la coopération ?" jeudi 15 septembre à 13h15 salle du manoir de Bourgchevreuil (nouveau lieu). Possibilité d'apporter son sandwich. Café offert.

➔ UNE NOUVELLE PERMANENCE DE L'ARMÉE DE TERRE



Jean-François Petiot, directeur de recrutement de l'armée de Terre et le Maire Albert Plouhinec, lors de la signature du partenariat à l'Espace Citoyen.

La Ville de Cesson-Sévigné souhaite soutenir les initiatives qui favorisent l'information et l'accès à l'emploi des jeunes et des personnes en recherche d'emploi.

Elle a donc répondu favorablement à la proposition du CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) de tenir des permanences d'information sur les métiers de l'armée de Terre et leurs conditions d'accès. Pour cela, le CIRFA Terre sera accueilli au sein de l'Espace Citoyen le

3^e mercredi de chaque mois de 14h à 16h. Les permanences s'adressent à tous les jeunes entre 17 ans et demi et 30 ans. L'armée de Terre propose 770 postes pour la Bretagne dont 260 pour le département.

Prochaines permanences : mercredis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre, de 14h à 16h.

Contact pour prise de rendez-vous :

Tél. : 02 57 21 80 20 ; secrétariat : 02 57 21 80 12 ; cirfa-terre-rennes.accueil.fct@intradef.gouv.fr

➔ URBANISME

Permis de construire accordés du 1/06/2016 au 1/08/2016

- ▶ 1 137 avenue des Champs Blancs : Changement de destination du rez-de-chaussée des bâtiments A et B, création de 3 ERP + modification de la surface de plancher et de la façade ;
- ▶ 4, rue du Clos Courtel : démolition des bâtiments. Réalisation d'un immeuble de bureaux. Division de la parcelle existante en 2 parcelles avant l'achèvement des constructions. Transfert à SAS Legendre Immobilier ;
- ▶ 25 B des Tulipes : modification de la teinte de l'enduit et des ouvertures ;
- ▶ 10, rue du Muguet : démolition partielle + construction d'une maison individuelle de type 6 sur deux niveaux avec garage intégré + piscine

+ abri de jardin + clôture ;

- ▶ 7 rue de Forge : Extension d'habitation + construction d'un carport avec pergola ;
- ▶ 1 allée des Hirondelles : démolition totale + construction d'une maison individuelle de type 6 sur 2 niveaux avec garage intégré ;

Lotissements :

- ▶ 11, route de Chantepie : modification du découpages des lots et création de deux lots libres supplémentaires (le nombre de lot maximum reste inchangé) + réduction du périmètre du projet + la maison existante est conservée et ne sera donc pas démolie + augmentation de la surface maximale de plancher : nouvelle surface 4 247 m² ;
- ▶ 13, route de Chantepie : division en vue de construire: création d'un lot à bâtir.

📍 VISITE DU CHANTIER DU MÉTRO 3 ET 4 SEPTEMBRE



ViaSilva : le site de la base vie du viaduc occupe 4,5 ha entre le boulevard des Alliés et l'avenue des Champs Blancs. Le public est invité **samedi 3 et dimanche 4 septembre** à y découvrir les différentes composantes :

- ▶ Bureaux des entreprises et maîtrise d'œuvre ;

- ▶ Unité de préfabrication des voussoirs ;
- ▶ Aire de stockage des voussoirs ;
- ▶ Aire de ferrailage des piles et voussoirs ;
- ▶ Centrale à béton ;
- ▶ Poutre de lancement.

La partie la plus spectaculaire concernera la poutre de lancement. Cet appareil de 400 tonnes et de 110 mètres de long sera installé sur les piles du viaduc dont il assemblera les 2400 mètres de tablier. Maquettes, films et panneaux d'exposition regroupés sous un chapiteau permettront de compléter la visite. Des acteurs du projet seront à la disposition du public pour répondre à toutes les questions. Visite gratuite.

📍 POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DU SIÈGE SOCIAL NET PLUS



Le Maire Albert Plouhinec ; Jean-Marc Trihan, président du groupe Lamotte ; Bruno Coeurday et Pierre Moussion, dirigeants de Net Plus

La pose de la 1^{ère} pierre du siège social de Net Plus s'est déroulée mardi 28 juin à la Rigourdière. Cette société rennaise spécialiste du nettoyage industriel a confié la construction à Lamotte Entreprise.

D'une surface d'environ 2 000 m², le futur bâtiment comptera 4 niveaux et bénéficiera d'une terrasse de 200 m² au dernier étage. Outre son objectif de réunir les équipes Net Plus sur un seul et même site à Cesson-Sévigné, le projet a pour vocation d'accueillir également une galerie d'exposition en rez-de-chaussée. Cette originalité du futur siège confir-

mera l'engagement de Net Plus pour la promotion de l'art contemporain et fera de ce projet immobilier un concept hybride mêlant usages « de bureaux » et utilité artistique du bâtiment. L'architecte du projet est Guillaume Brosset, du Cabinet Clenet Brosset BNR. La livraison du projet est prévue à l'été 2017.

En 2015, le chiffre d'affaires de la société atteignait 27 millions. Net Plus est aujourd'hui le 27^e acteur français sur le marché de la propreté et services associés (32 000 entreprises en France). Ses dirigeants visent maintenant le top 20, à l'horizon 2019.

📍 RÉUNION VIASILVA MERCREDI 7 SEPTEMBRE



Réunion publique ViaSilva **mercredi 7 septembre** à 19h à l'auditorium du Pont des Arts.

Présentation du dossier de créations modificatifs et des études d'impact des ZAC Pierrins et ViaSilva. Les dossiers seront mis à disposition du public avant leur approbation par les collectivités compétentes Cesson-Sévigné et Rennes Métropole.

Contact : service Urbanisme 02 99 83 52 13 ; urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr www.viasilva.fr

📍 CONCILIEUR DE JUSTICE

Les permanences ont lieu les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, de 14h à 17h, à l'Espace Citoyen, uniquement sur rendez-vous.

Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Le conciliateur tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure.

Prochaines permanences : **mercredis 14 et 28 septembre.**

Contact : tél. : 02 99 83 52 00, prononcer « Espace Citoyen ».

📍 PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

► Horaires d'été jusqu'au 1^{er} septembre inclus :

Bassin ludique

Du lundi au vendredi de 10h à 20h

Bassin sportif

Du lundi au vendredi de 10h à 19h

Vendredi 2 septembre : ouverture de 12h à 16h : coupure d'électricité pour la maintenance du poste de transformation à 16h30.

Sam. 3 et dim. 4 septembre : 9h - 19h

Vidange du lundi 5 au dimanche 11 septembre inclus.

► Horaires à partir du 12 septembre :

Bassin ludique

- Lundi 12h à 14h et 18h à 20h
- Mardi 7h15 à 9h et 12h15 à 19h
- Mercredi 11h à 14h et 16h à 19h
- Jeudi 7h15 à 9h et 12h à 19h

- Vendredi 12h à 18h30

- Samedi 11h à 19h

- Dimanche 9h à 19h

Bassin sportif

- Mercredi 11h à 13h (2 lignes d'eau)

- Samedi de 13h à 19h (2 lignes d'eau de 13h à 17h et 4 lignes d'eau de 17h à 19h).

- Dimanche 9h à 19h

Changements de tarifs au 1^{er} septembre 2016

- Entrée adulte : 4,90 € ; enfant : 3,90 €, étudiant : 4 €. Gratuit pour les moins de 3 ans.

- Carte de 10 entrées adultes (+ 2,10 € la carte) : 38,40 € ;

- Carte de 10 entrées enfants (+ 2,10 € la carte) : 27,80 €.

- Abonnement mensuel adulte : 17,50 €

- Abonnement mensuel enfant : 12,50 €

- Abonnement mensuel famille (parents + enfants sur présentation du livret de famille) : 45 €.

- Aquabike (1h, sur réservation) : 5,50 €
Sauna ou halothérapie : 9,10 € (séance d'1h pour une personne) ; 6,60 € (séance d'1h pour 2 à 4 personnes)

- Musculation

Musculation libre et personnalisée (à partir de 16 ans). La séance : 5,10 €
Carte de 10 séances : 50,10 € (+2,10 € la carte). Recharge 10 séances : 48 €
Abonnement mensuel : 20 € (+2,10 € la carte). Horaires de la salle : lundi 14h30 à 19h ; mardi 12h15 à 19h ; mercredi de 12h15 à 17h45 ; jeudi de 12h15 à 20h30 ; vendredi de 14h30 à 19h.

Nouveauté : de nouvelles formules sont proposées :

Espace forme + piscine : 7,50 € l'entrée ; Sauna ou halothérapie + piscine 9 € l'entrée par personne (pour 2 ou 3 personnes), 11,50 € l'entrée pour une personne.

Contact : 02 99 83 52 10

Mon
Avantage
Atol

MA 2^{ÈME} PAIRE
DE QUALITÉ À MA VUE
À MOITIÉ PRIX*

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2016

* Dispositifs médicaux marqués CE. Voir conditions en magasin.

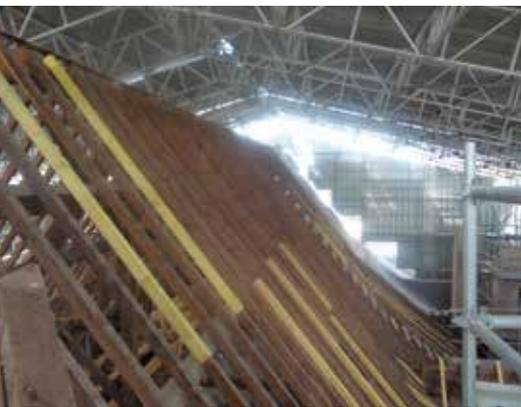


www.opticiens-atol.com

Vos opticiennes ATOL

Marine & Sophie
6 mail de Bourgchevreuil
35510 Cesson-Sévigné
Tel. : 02 23 45 18 01

cesson.optique@opticien-atol.com
www.opticiens-atol.com



UN MÉCÉNAT POUR L'ÉGLISE

Au cours des mois de septembre et d'octobre, Mr L'Haridon restaurateur au Clos Champel à La Hirellerie la Rigourdière à Cesson-Sévigné proposera un menu "Saint-Martin" au prix de 36 euros dont 5 euros reversés à la fondation du patrimoine pour la restauration de l'église. Ce menu spécial sera proposé le vendredi soir et le samedi midi **à partir du 2 septembre jusqu'au 15 octobre inclus**. Ce mécénat sous forme de "produit-partage" est un moyen de participer aux travaux de rénovation de l'église.

Mr L'Haridon va signer une convention avec la fondation du patrimoine qui va l'engager sur la somme minimum qu'il versera à la fondation. La Municipalité salue cette initiative.

Les travaux liés à la tranche conditionnelle 2 et qui concernent les travées 1, 2 et 3 de la nef, les bas-côtés et le narthex ont débuté début avril par le montage d'un nouvel échafaudage devant l'entrée principale.

Comme pour la 1^{ère} tranche, les travaux consistent à rénover la couverture, les charpentes, la maçonnerie et les vitraux dont le Narthex au-dessus de l'entrée principale. L'orgue de l'église a été démonté et protégé.

La fin des travaux est prévue pour décembre 2016. La dépose de l'échafaudage sera terminée en janvier 2017.

CONFÉRENCE SUR LA CYBERDÉFENSE

Consciente de l'enjeu que représente la cyberdéfense pour les entreprises, les élus de la Ville ont fait appel au Réseau cyberdéfense de la réserve citoyenne pour sensibiliser les entreprises, les ar-

tisans, les auto-entrepreneurs (UCAL, zones industrielles de la Rigourdière, Activ'Est) et tous ceux qui le souhaitent. Une conférence se déroulera le **jeudi 13 octobre** de 8 h 30 à 10h à l'espace de Grippé, route de la Valette.

Qu'est-ce que le Réseau cyberdéfense de la réserve citoyenne ?

Le Réseau cyberdéfense de la réserve citoyenne (RCC) est constitué de volontaires, collaborateurs bénévoles du service public, qui œuvrent pour sensibiliser la communauté nationale aux enjeux de la cyberdéfense, cela en appui de la communauté étatique de cyberdéfense. Créé dans la continuité du rapport du Sénateur Jean-Marie Bockel en juillet 2012, le RCC se compose de 150 membres en France métropolitaine, réservistes citoyens des trois Armées et de la Gendarmerie Nationale. Il vise à sensibiliser, expliquer, débattre et proposer, organiser et susciter des événements contribuant à faire de la cyberdéfense une priorité nationale, tout en concentrant l'action du réseau sur les aspects les plus régaliens et les volets les plus stratégiques.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

Vous habitez Cesson-Sévigné depuis début octobre 2015 ? C'est avec plaisir que le **samedi 1^{er} octobre**, le maire et son équipe municipale feront votre connaissance et vous souhaiteront la bienvenue. Cet accueil prendra la forme d'une

présentation de la Ville suivie d'un échange convivial avant un apéritif de bienvenue. Rendez-vous samedi 1^{er} octobre à 10h30, à l'Espace Citoyen, place de Waltrop. Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir remplir puis retourner

le coupon-réponse ci-dessous avant le vendredi 23 septembre, dernier délai, à l'Espace Citoyen. Vous pouvez également vous inscrire sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr
Contact : 02 99 83 52 00.



Coupon-réponse accueil des nouveaux habitants

Nom : Prénom :

Adresse :

Je serai présent(e) le samedi 1^{er} octobre à l'Espace Citoyen, place de Waltrop.
Je serai accompagné(e) de adulte(s) et de enfant(s).



Le projet éducatif en actes

L'ALSH primaire

L'accueil de loisirs est destiné aux enfants de 4 à 11 ans. Il est complémentaire des moyens de garde individuels existant dans la commune. Les moyens mis en œuvre sont adaptés : locaux, matériel pédagogique, horaires, équipe d'animation. Le centre de loisirs est un espace de vie, sa vocation est de proposer l'apprentissage des relations en société, des techniques manuelles, sportives ou autres, un lieu d'activités dans le respect de la personnalité de chaque enfant.

Le service Jeunesse

Trois animateurs socioculturels accueillent les jeunes de 11 à 25 ans.

Où cela se passe-t-il ?

L'équipe du service jeunesse est localisée à la Maison des jeunes « l'Escale ». Cet espace dédié à la jeunesse est un lieu de convivialité, un atelier pour la création et la réalisation de projets, un espace d'échange et de découverte... tout autant qu'un lieu pour se retrouver entre jeunes lors des temps d'accueil informel.

L'Escale propose également un studio de répétition de 40 m² sonorisé et équipé. Un lieu dédié à la pratique des musiques amplifiées et autres projets musicaux.

Le projet éducatif pour la jeunesse

Pour cette rentrée 2016, les animateurs mettent en application les priorités définies par la Municipalité :

- Favoriser la participation des jeunes à la gestion des projets ;
- Favoriser la prise d'initiative et de responsabilités ;
- Favoriser l'entraide et le sens du service ;
- Encourager la découverte des talents.....

(Retrouvez l'ensemble du projet éducatif sur le site Internet de la Ville).



Les activités pour les 11-13 ans

Les 11-13 ans sont accueillis le mercredi après-midi en accueil libre. Pendant les vacances scolaires, un programme d'activités est proposé (ex : sorties, ateliers cuisine, jeux sportifs, activités artistiques, activités manuelles...) mais ils peuvent également venir à l'Escale en accueil libre.

.... Et pour les 14-17 ans

En période scolaire, plusieurs temps d'accueils informels seront proposés (mercredi, vendredi et samedi après-midi).

Pendant les vacances scolaires, un programme d'activités est proposé (ex : sorties, sports, activités artistiques, soirées...) mais ils peuvent également venir à l'Escale en accueil libre

NOUVEAU

L'équipe d'animateurs va proposer des stages et de nouveaux projets sur lesquels les jeunes pourront prendre une part active ! Venez à leur rencontre pour en savoir plus !

L'actualité de la rentrée, à ne pas manquer : "À nous la montagne" Partez à la montagne à coût réduit !

Donnez un coup de main au service Espace Verts et la Ville vous aide à partir à la montagne via l'opération « Cesson en vert » qui aura lieu du 24 au 28 octobre 2016 tous les matins (8h30 à 12h). En contrepartie, la Ville prend en charge une partie du coût de ce séjour.

Le séjour à la montagne aura lieu du 11 au 18 février 2017 en Haute-Savoie. Dispositif destiné aux jeunes âgés de 14 à 17 ans et habitant Cesson-Séviigné.

Places limitées et inscription sous la forme de candidature.

- Retrait des dossiers de candidature à la Maison des Jeunes l'Escale à partir du 6 septembre ;

- Dépôt des candidatures à la maison des jeunes jusqu'au 1^{er} octobre



(Les dossiers de candidature déposés après le 1^{er} octobre ne seront pas traités).

NOUVEAU ! L'atelier web-tv

Il s'agit de créer un nouveau média local par les jeunes et pour les jeunes Cessonnais. Les jeunes motivés seront reporters sur différents événements (sportifs, culturels...) et seront accompagnés par les animateurs. Création de reportages vidéo... Si vous êtes intéressés, prenez contact avec les animateurs dès le mois de septembre.

Les vacances d'automne

Les vacances se préparent tôt pour les animateurs. Si vous avez des idées ou des envies, n'hésitez pas à venir les partager dès la rentrée. Sortie des programmes autour du 27 septembre et début des inscriptions le 5 octobre, de 18h à 19h30 à l'Escale.

Vous pouvez venir rencontrer l'équipe du service Jeunesse (Erwan, Marie et Nicolas) à la maison des jeunes aux horaires d'ouverture ou sur rdv.

Modalités d'accès au service Jeunesse

- Pour venir en accueil libre (pour fréquenter le local jeune sans participation à une activité spécifique), il suffit

de remplir le dossier unique (téléchargeable sur le site de la Ville) et de s'acquitter du montant de l'adhésion annuelle qui est de 5 €.

- Pour participer à une ou des activités, il faut s'y inscrire préalablement auprès des animateurs.

L'ensemble des informations (tarifs, modalités d'inscription, règlement de fonctionnement...) sont disponibles sur www.ville-cesson-sevigne.fr
Tarifs : évolution du montant de l'adhésion : 5 € par an.

Les horaires de l'Escale

11-13 ans

Période scolaire : mercredi, de 14h à 18h

Vacances scolaires : lundi au vendredi : 9h-18h

14-17 ans

Période scolaire : mercredi et samedi de 14h à 18h ; vendredi de 16h à 18h30

Vacances scolaires : lundi au vendredi de 9h-12h (activité) / 13h30-18h. Soirées selon programme

Attention : les horaires indiqués ci-dessus peuvent être modifiés selon l'actualité du service Jeunesse. Dans ce cas, les horaires exceptionnels seront indiqués sur la porte d'entrée.

Agenda des familles :

- ▶ Rentrée des classes des écoles primaires jeudi 1^{er} septembre
- ▶ Forum de rentrée élémentaire Beausoleil : une rencontre d'information avec les représentants des parents d'élèves ainsi que les agents périscolaires de la Ville vendredi 2 septembre de 15h45 à 18h.
- ▶ Permanence CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles) jeudi 8 septembre
- ▶ Forum Parents / Assistantes Maternelles mardi 13 septembre à 19h l'Espace Citoyen
- ▶ Permanence « Questions de parents » mercredi 14 et mardi 27 septembre de 9h à 12h au service d'Action Sociale
- ▶ Café des parents de la rentrée jeudi 15 septembre à 13h15 salle du manoir de Bourgchevreuil
- ▶ Arbre des naissances samedi 15 octobre
- ▶ Permanence « Couple et famille » un lundi par mois entre 15h et 18h (dates en cours de finalisation)
- ▶ Marmite des mots (sur inscription, auprès du service d'Action Sociale : décembre 2016

L'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité est un service proposé par la Ville de Cesson-Sévigné, agréé par la CAF, et encadré par des personnes bénévoles. Cette action s'adresse aux enfants scolarisés en élémentaire et collège à Cesson-Sévigné et repose sur une aide méthodologique allant au-delà de la simple aide aux devoirs (organisation, prise de parole, confiance en soi, concentration, mémorisation). Pré-inscription obligatoire auprès de la Direction Éducation Jeunesse de la Ville entre le 1^{er} et le 16 septembre
Contact : 02 99 83 52 00 (prononcer

« jeunesse »)

Rappel : Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles pour cette action. Celle-ci se déroule une fois par semaine (mardi ou jeudi) de 17h à 18h15 (uniquement en période scolaire) Grâce à un partenariat avec la Ligue de l'enseignement, des formations à l'accompagnement à la scolarité sont possibles pour les bénévoles.

Inscriptions scolaires : quelques rappels

Toutes les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigné (entrée en maternelle, en CP et nouveaux arrivants) se font à l'Espace Citoyen aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

Il est entendu qu'aucun dossier ne sera instruit par courrier, ni qu'aucun dossier incomplet ne sera traité.

▶ Vous avez déjà instruit un Dossier Unique à l'Espace Citoyen :

Même si vous avez déjà instruit un dossier, merci de prendre contact avec l'Espace Citoyen qui vous informera des pièces nécessaires pour la mise à jour du dossier.

▶ Vous n'avez pas instruit de Dossier Unique :

Il est nécessaire de se présenter muni des pièces originales suivantes :

- Livret de famille (parents et tous les enfants)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance loyer, EDF)
- Extrait du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde en cas de séparation ou de divorce
- En cas de séparation de parents naturels : autorisation de l'autre parent
- Carnet de santé de votre enfant
- Numéro d'allocataire CAF
- Pour les familles non allocataires CAF, copie de l'avis d'imposition reve-

nus n-2 (des deux personnes dans le cas d'un couple vivant maritalement)

- Attestation d'assurance responsabilité civile des parents

Un certificat d'inscription vous sera délivré indiquant l'école du périmètre dont dépend votre enfant.

L'admission à l'école sera effective au vu des pièces suivantes : le certificat d'inscription remis par la Ville et un certificat de radiation de l'ancienne école fréquentée. En revanche, toute demande d'inscription dans une école, hors de ce périmètre, donne lieu à une procédure de dérogation.

L'inscription en maternelle

Les enfants français et étrangers peuvent être accueillis à 3 ans. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.

Tarifs Municipaux et Quotients Familiaux

Les tarifs municipaux sont fixés chaque année en mai par délibération du Conseil Municipal pour une application au 1^{er} septembre.

La Ville propose un politique de tarifs dégressifs pour les activités périscolaires (cantine, garderie, étude, accueil de loisirs, pôle enseignements artistiques). Le tarif est calculé selon le quotient familial de la famille (revu au 1^{er} janvier de chaque année) et il n'y a pas d'effet rétroactif. Pour savoir si vous êtes éligible à ce dispositif, contactez l'Espace Citoyen.

Tarifs 2016/2017, à compter du 1^{er} septembre 2016

Les nouveaux tarifs sont consultables sur le site de la Ville, onglet « Espace Citoyen » et sur le Portail familles.

Contact : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, prononcer « Espace Citoyen »)



3 questions à

Solenne Guézéneq,
adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille

La Ville, propriétaire des bâtiments des écoles publiques a en charge leur entretien. Quels sont les travaux prévus pour cette année scolaire ?

En 2016, 226 000 € vont être investis pour entretenir et moderniser les écoles publiques. Les travaux sont décidés en concertation avec les directeurs d'école. Cet été nous avons mené des travaux de mise aux normes accessibilité dans les 2 groupes scolaires. À l'élémentaire Bourgchevreuil les sols de plusieurs classes d'élémentaires ont été refaits et les WC extérieurs ont été fermés pour apporter plus de confort aux élèves. Enfin, pour améliorer les conditions de travail des élèves, enseignants et agents de la Ville, il a été décidé de réaliser des travaux d'isolation phonique : salles

périscolaires (garderie et TAP élémentaires), cantine et des travaux d'isolation thermique : bibliothèque de la maternelle. À Beausoleil nous allons créer un local de rangement pour les bicyclettes des élèves de la maternelle. Dans les écoles nous procédons aussi régulièrement à des travaux de peinture et de création de placards. Enfin nous menons en parallèle plusieurs études : amélioration de la qualité de l'air et renforcement de la sécurité. Ainsi notre souci constant est d'assurer un bon entretien de nos écoles tout en veillant à la maîtrise des dépenses.

Il y aura du nouveau à la cantine, pouvez-vous nous en dire plus ?

Depuis le 1^{er} septembre, la société Convivio est le nouveau partenaire de la Ville pour la prestation de restauration scolaire. Cette société existe depuis 1982 et a une grande expérience de la restauration scolaire. Basée à Bédée, la Ville l'a choisie pour ses engagements en termes d'approvisionnement local et de produits frais. La société Convivio rencontrera les représentants de parents d'élèves à l'occasion de la 1^{ère} commission restauration de l'année prévue en novembre. À partir de la rentrée, les élèves d'élémentaire des écoles Bourgchevreuil et

Beausoleil vont découvrir un nouveau fonctionnement pour le débarrasage des plateaux de repas. Une desserte leur permettra de vider eux-mêmes leurs plateaux. Cet outil va permettre de responsabiliser les enfants quant aux déchets qu'ils peuvent générer pour, à terme, les diminuer.

Le service Jeunesse accueille les ados et jeunes de 11 à 25 ans, quel est l'axe pédagogique des activités proposées ?

Les animateurs socio-culturels de la Ville ont pour mission d'accompagner la croissance et le développement des jeunes. Les activités proposées correspondent au projet éducatif de la Ville. Une des priorités est d'inviter les jeunes à s'investir dans la durée sur un projet particulier qu'ils vont mener à bien avec l'accompagnement exigeant et bienveillant des animateurs : préparation d'un séjour à la montagne, atelier web-TV, activités artistiques, sportives ou manuelles. Les jeunes sont invités à proposer des idées et à prendre des responsabilités. Cette année ils pourront partir au ski et en camp d'été à moindre coût en contrepartie d'une aide ponctuelle aux services de la Ville.

Et pour les familles ?

Les permanences reprennent ce mois-ci : conseil conjugal et familial, question d'éducation, droits des femmes, relais assistantes-maternelles... Espace d'échanges et de conseil, ces permanences sont gratuites, anonymes et ouvertes à tous. Les cafés des parents reprennent également ainsi que divers temps forts comme l'arbre des naissances le 15 octobre. La municipalité poursuit ses efforts pour accompagner les familles dans leur quotidien et met tout en œuvre pour que petits et grands se sentent bien à Cesson-Sévigné.



➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

LA DROITE MUNICIPALE EN PLEINE CONTRADICTION

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

La Droite municipale est en responsabilité depuis deux ans pour un mandat qui court jusqu'en 2020. Nos successeurs n'ont pas manqué d'occasions d'inaugurer ce que l'équipe précédente avait mis en chantier pour consolider les équipements qui nécessitaient entretien et sécurisation, offrir des logements diversifiés en cœur de ville et moderniser les services. Nos successeurs sont aussi devenus les promoteurs des actions telles que le salon auto-moto, le salon Délices des Plantes, la Chasse aux œufs, l'Arbre des naissances ou encore le conseil municipal des jeunes.

L'alternance est ainsi. Nous nous réjouissons que les projets initiés par la gauche se poursuivent : gestion différenciée, économies d'énergie mais nous ne parvenons toujours pas à dégager une vision claire de ce que la nouvelle municipalité prépare pour l'avenir de la commune et **nous craignons que Cesson-Sévigné ne retrouve son image de belle endormie !**

Plus grave encore, nous déplorons des contorsions et revirements méthodiques :

- CONTRE la maison médicale de 2014 MAIS POUR la construction de 2 maisons médicales en 2016 !
- CONTRE l'Espace citoyen en 2014 MAIS outil INDISPENSABLE depuis 2 ans !
- CONTRE le Plan Local d'Urbanisme 2012 protecteur des lotissements. CONTRE le PLU 2012 qui corrigeait les excès de l'urbanisation permis par le PLU 2004, grâce à des contraintes d'aménagements pour les parcelles de la rue de Rennes ET POUR l'annulation du PLU 2012 laissant un VIDE JURIDIQUE !
- CONTRE la SPLA ViaSilva MAIS pour sa PRÉSIDENCE depuis deux années avec la poursuite du MÊME PROJET D'ÉCOCITÉ dont seuls les objectifs 2030 sont modifiés !

GRANDS PROJETS AU RALENTI, CONFLITS INTERNES EN ACCÉLÉRÉ

ViaSilva Atalante et Pierrins, Haut de Grippé, Chêne Morand accusent un sérieux ralentissement : **conflits internes et démissions successives paralysent les processus de décisions.**

L'apparition d'une opposition de Droite illustre les discordes qui pénalisent les phases opérationnelles des projets. Pour combler l'impossibilité d'agir, le recours à des études complémentaires inutiles et onéreuses font **alibis.**

Cesson-Sévigné risque **un décrochage** (baisse démographique et de logements) dans un contexte de développement de toutes les autres communes de la Métropole rennaise.

Notre opposition insiste pour ouvrir le débat sur les sujets de fond à propos du devenir de notre commune, avec tous les habitants : les solidarités, les relations intergénérationnelles, l'économie sociale et solidaire, les déplacements doux.

Plus que jamais, nous resterons mobilisés pour que le projet politique de la commune se traduise en termes de développement et de justice sociale pour toutes et tous.

NOS PERMANENCES

Salle du Pressoir, de 11h00-12h00, le 24 septembre, Alain Thomas et le 1^{er} octobre, Annie Séveno.

Permanence intercommunalité, Espace citoyen, le 28 septembre de 18h00-19h00, Alain Thomas.



⊗ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ ET CONCERTÉ : UN CHOIX POLITIQUE, LE NÔTRE !

Le 9 mai dernier, nous avons lancé l'étude urbaine sur les quartiers de l'axe Est-Ouest et du Centre-ville.

Jusqu'en 2014, l'axe Est-Ouest s'est renouvelé au gré des opportunités foncières. Faute d'un projet structuré, la majorité précédente a laissé place à une construction massive de collectifs sans harmonie d'ensemble et cohabitant difficilement avec les pavillons existants. Aujourd'hui, ce secteur subi des difficultés de circulation et de stationnement auxquels s'ajoute l'absence d'une réelle vie de quartier.

Déterminés à rompre avec cette logique, nous avons confié à deux bureaux d'études l'élaboration d'un schéma d'évolution sur le long terme, garant d'une urbanisation maîtrisée et respectant l'identité de la commune.

Cette étude associe pleinement les habitants et les différents acteurs de ces quartiers (services et commerces) au travers d'ateliers de travail qui se dérouleront tout au long de l'étude soit jusqu'en 2017. Les scénarii proposés seront issus de cette démarche concertée. Une fois retenus par notre majorité, ils auront vocation à intégrer le futur PLU intercommunal.

La forte pression foncière sur ces secteurs rend nécessaire de prévenir la réalisation de nouveaux projets. Notre majorité a adopté lors du conseil municipal du 29 juin **la mise en place d'un sursis à statuer sur ces quartiers**. Ce dispositif nous permettra, le cas échéant, de bloquer pour une durée maximale de 2 ans, tout projet pouvant hypothéquer la réalisation des scénarii choisis.

En parallèle, ViaSilva poursuit sa mue et son avancée. Après plus de 2 ans de travail nous allons entamer le processus qui entérinera juridiquement et politiquement les changements

d'orientations auxquels nous nous étions engagés.

Les changements de programmes (diversité des formes urbaines, baisse du nombre de logement : 5 950 sur les deux ZAC au lieu de plus de 12 000), de périmètres et parfois de vocations (la ZAC Atalante ViaSilva voit sa vocation commerciale affermie) et de nom (Atalante ViaSilva à la place de Champs Blancs) qui ont été présentés en concertation entraînent une modification des dossiers de création initiaux. C'est la raison pour laquelle des dossiers de création modificatifs ont été élaborés, assortis d'études d'impact soumis à l'avis de l'autorité environnementale.

Fidèle à notre engagement de transparence dans ce projet, une réunion publique aura lieu le mercredi 7 septembre 2016 afin de présenter le contenu de ces dossiers de création modificatifs et des études d'impact.

Ces dossiers feront l'objet d'une mise à disposition afin de recueillir l'avis du public. Ils feront l'objet d'une approbation par les collectivités compétentes (Cesson-Sévigné et Rennes Métropole) fin 2016 ou début 2017.

Ces modifications sont le fruit de nos engagements de campagne. Ici encore, la concertation menée depuis près de 18 mois a été au cœur de notre démarche.

Nous sommes convaincus que la réflexion sur l'avenir de notre ville nécessite la mobilisation de tous. C'est un choix politique : celui d'un développement concerté et raisonné, tel que nous l'avons défendu devant vous lors des municipales. L'avenir de Cesson-Sévigné vaut bien cela.

François Éric Godefroy, adjoint à l'Urbanisme

Denis Schneider, conseiller délégué à ViaSilva

⊗ EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE DROITE

10 mois ! C'est le délai de bataille requis pour obtenir un espace d'expression de M. le Maire. Quelle conclusion en tirer, au regard de l'engagement de campagne envers le respect de l'opposition ? Hélas, sur ce sujet, comme sur tant d'autres, M. le Maire ne se distingue malheureusement guère de son prédécesseur ; l'autocrate est juste plus affirmé.

L'été 2016 aura été marquant pour tous. Plus que jamais, l'heure est à l'écoute de tous, non juste ceux du clan, à la discussion et l'ouverture, non le rejet des autres. Je forme le vœu d'une rentrée sereine et paisible à nos concitoyens.

Hervé Durand,

opposition.droite@ville-cesson-sevigne.fr

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 29 juin. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Le Conseil Municipal est informé par M. le Maire :

- du jugement du 24 juin 2016 du Tribunal Administratif déboutant la Coordination « Gardons Cesson comme nous l'aimons » et les requérants associés du recours, le recours ayant pour objet la demande d'abrogation de la délibération du 24 octobre 2012 approuvant la création de la SPLA ViaSilva. Par ailleurs, la Coordination et les requérants sont condamnés solidairement à payer à la Ville une indemnité de 1 500 €.

- du jugement du 31 mai 2016 du Tribunal Correctionnel relatif à l'occupation illégale du domaine public (parking de Grippé) par les gens du voyage et condamnant les contrevenants au remboursement de frais exposés par la Ville pour la remise en état des lieux.

- du jugement du Tribunal Administratif rejetant toutes les demandes d'indemnisation d'un particulier à la suite d'un accident de vélo sur la piste cyclable rue de la Fontaine.

- du compte rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2016.

- des DIA présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Modification du règlement intérieur

Le Conseil a adopté à l'unanimité (2 abstentions) la modification du titre 6 du règlement intérieur du Conseil Municipal concernant les modalités d'expression des Conseillers-ères municipaux-ales dans les publications de la Collectivité.

ViaSilva

Un avis favorable a été émis à l'unanimité sur le principe de création de la ZAD sur le secteur de ViaSilva pour une durée de 6 ans (262 ha avec exclusion des habitations, locaux d'activités économiques ou agricoles).

Il a approuvé à l'unanimité (6 abstentions) les modalités de la mise à disposition du public de l'étude d'impact relative au projet du dossier de création modificatif de la ZAC des Pierrins.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité (6 abstentions) le CRAC (Compte Rendu Annuel de la Collectivité) 2015 établi par la SPLA ViaSilva concernant la ZAC des Pierrins.

Axe Est-Ouest

Le Conseil a pris à l'unanimité (6 abstentions) en considération le projet d'aménagement du secteur Axe-Est Ouest /Centre-Ville, avec la définition d'un périmètre de sursis à statuer. Il a précisé que le sursis à statuer pourra être opposé à toutes demandes d'autorisation de construire qui seront susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation de l'opération d'aménagement (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir). Cette décision de prise en considération cessera de produire ses effets dans un délai de 10 ans à compter de sa publication.

Affaires immobilières

Le Conseil a décidé à l'unanimité de désigner comme titulaire de la vente de 2 lots (A et B) de la rue des Buttes à destination d'activités économiques le groupe IDEC (mise à prix lot A : 600 000 € / Lot B : 186 024 € - Offre de prix : Lot A : 757 503 € / lot B : 186 024 € -120 emplois prévus). Il a décidé à l'unanimité de désigner comme titulaire de la vente de l'ensemble immobilier, 58 cours de la Vilaine pour la réalisation d'une Maison médicale et paramédicale et de loge-

ments, le groupe Lamotte (mise à prix : 200 000 € - offre de prix : 510 000 €).

Il a décidé à l'unanimité de désigner en tant que titulaire de la vente de l'ensemble immobilier de l'ex-gendarmerie à destination d'une Maison médicale et paramédicale et d'une résidence Seniors Services, le groupe LAUNAY (mise à prix : 1 650 000 € - offre de prix : 3 801 225 €).

Ligne souterraine

La Convention signée avec ERDF concernant la servitude rue de Belle Epine (Ligne souterraine HTA de 20 000 volts) a été approuvée à l'unanimité.

Énergie : Expérimentation d'une gestion groupée

La participation à l'expérimentation d'une gestion groupée des Certificats d'Économies d'énergie a été décidée à l'unanimité.

Elle est mise en place par la Région Bretagne et l'Alec du Pays de Rennes. Le Conseil a approuvé le projet de convention proposée et a désigné deux techniciens municipaux en tant qu'interlocuteurs chargés du suivi de la convention.

TLPE (taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures)

Le Conseil a adopté à l'unanimité l'actualisation des tarifs de la TLPE pour 2017 conformément au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année calculé par l'INSEE, à savoir : + 0,2 %.

Budget

La décision modificative n°3 du Budget principal a été approuvée à l'unanimité. Les crédits disponibles après décision modificative s'élèvent à 177 680 € en investissement et 81 818 € en fonctionnement.

➤ PASSAGE DU JURY DU CONCOURS DE DIVERSITÉ VÉGÉTALE



Le jury du Concours "jardins, balcons fleuris et potagers 2016" est passé mercredi 29 juin visiter les jardins de partage, les jardins individuels, les balcons fleuris ainsi que les potagers des Cessonnais qui participaient au concours « Diversité végétale et fleurissement ». Le jury était composé de Yannick Gaborieau, adjoint chargé du

développement durable, du cadre de vie et de la voirie ; Patrick Pleignet, adjoint délégué à l'économie, à l'agriculture et à l'emploi ; Pierre Éon, conseiller municipal délégué aux Espaces verts, voirie, mobilité et transport entourés de Valérie Potrel du comité départemental du tourisme en charge du label "Villes et Villages

fleuris", de René Gendrot président de la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine ainsi que des agents et personnels de la direction des services techniques et des espaces verts.

Le concours a pour but de valoriser les initiatives collectives et individuelles des habitant(e)s de Cesson-Sévigné qui contribuent à l'embellissement de la ville et des quartiers.

La remise des prix du concours se déroulera le samedi 17 septembre à l'occasion du Salon « Délices de Plantes ».



➤ LA FIN DES SACS PLASTIQUES



Le décret relatif aux modalités de mise en œuvre de la limitation des sacs en matière plastique à usage unique a été publié au Journal officiel le 31 mars 2016.

Pourquoi ?

- 5 milliards de sacs en plastique à usage unique sont distribués aux caisses chaque année en France
- 80 % sont importés, majoritairement d'Asie. Ces sacs ont un impact sur les émissions de gaz à effet de serre.

- 86 % des espèces de tortues marines sont impactées. Elles ingèrent les sacs qu'elles confondent avec des méduses.

- 75 % des déchets en mer sont en plastique (en majorité des sacs).

- 94 % des estomacs d'oiseaux de mer du Nord contiennent du plastique.

(source : commission européenne)

Quand ? En deux temps.

- Depuis le 1^{er} juillet, tous les sacs distribués aux caisses seront réutilisables.

- À partir du 1^{er} janvier 2017, en dehors des caisses (pesée des fruits et légumes, fromage à la coupe, viande, poisson...), les sacs seront en papier ou en plastique biosourcé compostable en compostage domestique.

Où ?

Dans tous les commerces.

Fruits et légumes : sac en papier, sac biosourcé compostable en compos-

tage domestique.

Poissonnerie : sac biosourcé compostable en compostage domestique.

À la caisse : cabas à roulettes, sac à dos et sacs plastique réutilisables.

Plus d'information sur le site Internet www.developpement-durable.gouv.fr

➤ RÉNOVATION DU SKATE PARK



Pendant le mois d'août, le skate park a été rénové. Les travaux ont concerné la remise en peinture des éléments. Les sportifs peuvent exercer en toute sécurité.

© F. PHILIPPON



Le salon auto et utilitaires organisé par Autopôle Cesson (concessionnaires auto-moto) et la Ville de Cesson-Sévigné s'est déroulé du 17 au 19 juin, parc de Champagné.



En lien avec le salon auto, l'association A3C7 a présenté une exposition sur l'automobile intelligente à l'Espace Citoyen.



Semaine sportive du 22 juin au 1^{er} juillet.



Brigitte Robin-Gasc, directrice de l'école maternelle Beausoleil, lors de la réception le 22 juin pour son départ à la retraite, entourée du Maire Albert Plouhinec et de l'adjointe Solenne Guézéneç.



L'inauguration de l'aire de jeux de Champagné après les travaux s'est déroulée mercredi 22 juin. Sur la photo, le nouveau jeu pour les enfants de 2 à 6 ans.



La semaine sport en entreprise organisée pour la 1^{ère} fois par la Ville du 20 au 24 juin a connu un vif succès. L'occasion de faire découvrir aux salariés l'offre sportive cessionnaise.



La semaine sport en entreprise s'est terminée par le challenge kayak à la base sports loisirs vendredi 24 juin.



La fête de l'été du samedi 25 juin : un rendez-vous incontournable qui a de nouveau attiré la foule. Au programme : fête de la musique, feu d'artifice dans le parc de Champagné suivi du traditionnel bal populaire place de l'église.



La 1^{ère} édition de la fête des familles dimanche 26 juin organisée dans le parc du Pont des Arts par le service d'Action Sociale a connu un très vif succès.



L'initiation au paddle dimanche 26 juin à la base sports nature a attiré les sportifs. Il est possible de le tester aux horaires du kayak-promenade à la base sports nature.



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles **CESSON-SEVIGNE**



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



devient



**Seul le nom change !
L'équipe et les compétences
restent les mêmes :**

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- revêtements muraux (tapiserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE FLEURISTE COURS DE LA VILAINE

Vincent Guédeu et Sulmaz Lefeuvre ont repris le magasin de fleurs "Amaryllis" situé cours de la Vilaine. « *Nous avons souhaité conserver le nom d'Amaryllis car nous le trouvons joli*, confie Vincent Guédeu. *Nous avons également un magasin aux Longchamps à Rennes.* » Les commerçants proposent des fleurs coupées, des compositions florales, des fleurs pour toutes les cérémonies (deuil, mariage...). La livraison est assurée sur tout le territoire de Cesson-Sévigné et sur la 1^{ère} couronne rennaise. « *Bon à savoir : il est possible de régler par carte bancaire à distance* » précise le fleuriste.

Le couple habite à Cesson-Sévigné. Il est content d'avoir profité de l'opportunité de s'installer dans le centre-ville. « *Nous apprécions la dynamique du dimanche donnée par la boucherie, la poissonnerie et la boulangerie* ».

Une page Facebook intitulée "Amaryllis Cesson-Sévigné" a été créée pour présenter des compositions.

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h30 ; le dimanche de 8h30 à 13h.



Vincent Guédeu a repris le magasin Amaryllis avec son épouse

➤ AMARYLLIS

10, cours de la Vilaine
Tél. : 02 99 83 28 16
Facebook : Amaryllis Cesson-Sévigné

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE RAPIDO PRÊT DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS DU BORDAGE



Rose Ogier, conseillère clientèle à Rapido Prêt

➤ RAPIDO PRÊT

2, rue du Bordage
Tél. : 02 99 03 11 28
www.rapidopret.fr

Une nouvelle agence Rapido Prêt s'est installée dans la zone d'activité du Bordage. « *Nous sommes courtier en prêt immobilier. Le but est de démarcher les établissements bancaires pour obtenir les meilleurs prêts pour les clients*, précise Rose Ogier, conseillère clientèle. *En ce moment, vu les taux du marché, il est intéressant de renégocier un prêt.* » Rapido prêt s'adresse aux particuliers ainsi qu'aux entreprises. Les principales activités ? « *L'étude de capacité d'emprunt, le rachat de prêt, le rachat de soult en cas de séparation, l'investissement et la défiscalisation.* » Emmanuel Aubry a créé l'agence Rapido Prêt à Guingamp en 2010. Puis, il en a créé d'autres sur toute la Bretagne. Celle de Cesson-Sévigné permet de compléter l'offre pour le bassin rennais. « *Notre caractéristique principale est de ne pas demander d'honoraires à l'emprunteur. Nous sommes rémunérés par commission bancaire. Le conseil est très important. Nous permettons un gain de temps et un gain d'argent pour les projets.* »

Rapido prêt est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h ; le samedi sur rendez-vous.



Les traditionnelles journées des inscriptions, en juin, ont connu un vif succès

☉ UNE BELLE RENTRÉE CULTURELLE

Succès des abonnements sur le site Internet

La modernisation de l'information et de la communication initiée en octobre 2015 avec le lancement d'un site internet Pont des Arts, s'est poursuivie avec la mise en place des abonnements en ligne au mois de juin. Ce nouveau service a reçu un accueil favorable des Cessonnais puisqu'un abonnement sur deux a été réalisé sur Internet. Ainsi, 343 Cessonnais se sont abonnés en ligne et 334 au guichet.

Augmentation du nombre d'abonnés Cessonnais pour les spectacles

Nous comptons au 10 juillet, 677 abonnés Cessonnais contre 663 abonnés Cessonnais sur l'ensemble de la saison précédente. Merci donc de votre intérêt croissant pour la Saison Culturelle.

Abonnez-vous et inscrivez-vous, il reste des places

La Saison Culturelle 2016-2017 confirme une programmation très riche et diversifiée. Si les abonnements et la billetterie ont rencontré un joli succès en juin et juillet, il reste des places pour l'ensemble des spectacles de la saison excepté trois d'entre eux : Le souper, La vie, Knee Deep (possibilité de s'inscrire sur liste d'attente). D'autres spectacles peuvent être complets en formule d'abonnement mais ils sont toujours disponibles en billetterie (informations sur le site Internet du Pont des Arts ou à l'accueil / billetterie).

Les spectacles disponibles :

Théâtre : Arlequin poli par l'amour (de Marivaux, mise en scène de Thomas Jolly), Anna Karénine (de Léon Tolstoï, mise en scène de Gaëtan Vassart,

Tempête (d'après W. Shakespeare), Bigre (de Pierre Guillois, artiste associé), Le Sorelle Macaluso (de Emma Dante), Le Cid (de Pierre Corneille, mise en scène Yves Bonesne), Au Galop ! (de Stéphanie Chêne, mise en scène Pierre Guillois), Silence, Mec ! (d'Allain Leprest)

Humour : La Queue du Mickey, Opéra pour sèche-cheveux, Élodie Poux et Virginie Hocq, Christelle Chollet

Musique : Anne Sylvestre, Barbara-Fairouz, Feu ! Chatterton, Sarah McKenzie, L'Italienne à Alger, Faada Freddy, Benjamin Biolay, Christophe, Bukatrise

Danse : Short Stories (Carolyn Carlson Comgany), Job (Cie Adéquate)

Arts du cirque : Bestias (Cie Baro D'Evel), Traces (Cie les 7 doigts de la main)

Jeune public : À la renverse, La Tête de l'emploi, Toi du monde, La petite casserole d'Anatole.

Horaires de la billetterie : mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30, mercredi de 10h à 18h30, samedi de 10h à 12h30

Billetterie en ligne : pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr (À noter : la billetterie est maintenue le samedi 17 septembre, jour du salon de Délices de Plantes).

Inscrivez-vous au Pôle Enseignement Artistique du lundi au vendredi de 14h à 18h.

- En musique, il reste des disponibilités pour les cours d'accordéon chromatique, d'alto, de clarinette, de saxophone, de guitare moderne, de trombone à coulisse, d'orgue ou de flûte à bec.

- En danse il reste notamment des places en hip hop (8-11 ans, pré-ados et ados), en jazz (8-10 ans / 10-12 ans et 12-14 ans) et en éveïl à la danse (dès 4 ans grande section maternelle)

- En arts plastiques il reste de la place pour des cours adultes (aquarelle, dessin, peinture) et pour l'ensemble des cours enfants et ados.

Des inscriptions en augmentation au pôle Enseignement Artistique

	Saison 15-16 (état des inscriptions au 9/07/2015)	Saison 16-17 (état des inscriptions au 5/07/2016)
Danse	375 inscrits	381 inscrits
Musique	511 inscrits	546 inscrits
Arts Plastiques	267 inscrits	277 inscrits
Total	1 153 inscrits	1 204 inscrits

➤ ANNE SYLVESTRE

© L. Fattelay



Dès 19h. Soirée d'ouverture de la Saison Culturelle. Rencontrez les artistes de cette nouvelle Saison et leurs projets.

À 21h. Concert. Pour cette ouverture de Saison, Anne Sylvestre a été conviée afin de célébrer comme il se doit la chanson française qui sera

très présente tout au long de l'année (Christophe, Benjamin Biolay, Feu ! Chatterton). Anne Sylvestre est l'une des premières artistes à avoir chanté ses textes en composant et jouant ses musiques. Compositrice, musicienne et interprète elle a côtoyé les plus grands de la chanson française et a souvent été célébrée par ses pairs. Pour cette soirée unique et exceptionnelle, elle sera accompagnée d'amis artistes qui ont souhaité saluer son écriture, son parcours, sa musique. Emma la Clown, Amélie les Crayons, Yves Jamait, Rémo Gary et Fred Radix partageront la scène avec elle.

MARDI 4 OCTOBRE

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarifs : 24 € / 22 € et 18 €.

➤ SORTIE DÉCOUVERTE

À l'occasion du Festival des Sciences.

Sortie ornithologique **samedi 1^{er} octobre** de 8h à 10h puis sortie botanique de 10h à 12h. Découverte de la faune et de la flore de la Grande Isle. Départ du manoir de Tizé. Par Louis Diard, botaniste et Samuel Cauchard. Ceinturé par l'eau, l'espace de nature de la Grande Isle renferme de nombreux milieux : haies bocagères, fourrés, zones enherbées, bords de rivière... Découvrez ce milieu entre « terre et eau » avec les particularités de sa flore locale et des espèces d'oiseaux qui le peuplent.

Gratuit, sur inscription au Pont des Arts, tél. : 02 99 83 52 20 (places limitées).

➤ GALERIE PICTURA

Pour cette Saison 16-17, la Galerie Pictura maintient son axe de valorisation des artistes amateurs locaux. Elle propose ainsi une exposition de l'association Cesson Arts et Poésie **du mardi 6 au jeudi 29 septembre**. Toutes les techniques y sont représentées : pastel, aquarelle, sculpture. (Vernissage mardi 6 septembre à 18h).

« Smart City », une exposition collaborative où le public imagine une ville construite en plusieurs étapes. Inscrivez-vous, seul ou en famille, pour des ateliers **samedi 8 octobre** 14h30 et 16h. Gratuit, sur inscription au 02 99 83 52 20.

Exposition à découvrir du mercredi 5 au samedi 15 octobre. Restitution finale samedi 15 octobre à 16h.

➤ EXPOSITION

Au fil des saisons

Redécouvrez les spectacles et les artistes qui ont marqué la Saison Culturelle de spectacles 2015-2016 et découvrez ceux qui vous attendent pour 16.17... Une sélection d'ouvrages, de CDs, et Dvds en lien avec la Saison est proposée à la Médiathèque.

Du jeudi 1^{er} septembre au vendredi 7 octobre, hall du Pont des Arts et Médiathèque. Entrée libre.

➤ MÉDIATHÈQUE

3 SINGES : Tout vu, tout lu, tout entendu

Nouveau rendez-vous à la Médiathèque :

Laissez-vous guider par les 3 singes dans la jungle dans les rayons : ils ont

tout vu, tout lu, tout entendu !

Tout au long de l'année, la Médiathèque invitera les usagers pour des rendez-vous réguliers pour partager ses coups de cœur, des nouveautés, des sélections thématiques, en musique, livres ou cinéma. Une présentation et un sujet différent à chaque fois. La Médiathèque inaugure les 3 Singes : Tout vu, tout lu, tout entendu en musique **vendredi 16 septembre** à 18h. Des CD qu'il faut avoir écoutés une fois dans sa vie, des artistes à découvrir, et des coups de cœur 1D touch, un moment convivial et détendu, pour écouter de la bonne musique et partager des émotions.

Gratuit, sur réservation.

Mini Petites Z'Oreilles

Cette année, venez découvrir les Mini Petites Z'Oreilles formule "sieste musicale"! **mercredi 28 septembre**, de 10h30 à 12h. Quatre Rendez-vous d'un quart d'heure avec Théo, qui vous proposera un temps d'écoute de musiques de sa composition, et une petite sélection pour se détendre dans une ambiance douce et chaleureuse. Petits groupes d'une quinzaine de personnes. De 0 à 4 ans. Gratuit. Sur inscription au 02 99 83 52 00

Lâcher de livres voyageurs

À l'occasion de l'accueil des nouveaux habitants, un stand vous proposera **samedi 1^{er} octobre** de 10h à 12h à l'Espace Citoyen toutes sortes de livres que vous pourrez emporter chez vous, lire, et redéposer dans un lieu public. Partenariat entre le service d'Action Sociale et la Médiathèque.

À noter

Fermeture de la Médiathèque vendredi 2 septembre à 16h. Réouverture, samedi 3 septembre à 10 h.

Fermeture de la Médiathèque samedi 17 septembre en raison du salon Délices de Plantes.

➔ OCC FOOTBALL

Une organisation 2016-2017 centrée sur les objectifs

À l'issue de l'assemblée générale du 3 juin 2016, le conseil d'administration a élu le comité directeur.

Celui-ci est organisé de la manière suivante : président : Serge Angebault ; vice-Président, animations-vie du club : Éric Saffray ; vice-Président, mécénat : Emmanuel Vallendorff ; vice-président, coordination sportive : Jean-Yves Le Gall ; Yannick Lanoe, trésorier, Michel Blanchard, secrétaire et Philippe Baudais forment le comité directeur.

Par ailleurs, Fabien Grignon, coach de l'équipe DH prend la responsabilité de l'encadrement technique du club, assisté de David Rollais, responsable de l'équipe DRH et de Vincent Garel pour le groupe District.

Label jeunes FFF



Le club a obtenu le label jeunes FFF par la Ligue du Football Amateur qui récompense le travail réalisé par l'ensemble des éducateurs et bénévoles du club depuis des années. Cette distinction vient récompenser le travail accompli par l'ensemble du club dans différents domaines : associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation. Elle doit permettre de poursuivre la structuration du club afin que tous les licenciés bénéficient des meilleures conditions de pratique, d'encadrement et de formation. Cette distinction fédérale est attribuée pour une durée de 3 saisons à compter de la saison prochaine.

Montée des seniors en DH

L'équipe première remonte au plus

haut niveau régional et retrouve sa place en DH (Division Honneur).

Après avoir terminé 2^e de son groupe de DSE, grâce à une poule retour exceptionnelle, le groupe dirigé par Fabien Grignon a obtenu, à l'issue d'un long suspens estival (attente de rétrogradations d'équipes du CFA), le droit de retrouver la DH Bretagne, un an après l'avoir quittée.

Match de ligue

Seniors DH contre Saint-Malo B dimanche 4 septembre à 15h30 au stade Roger Belliard.

À noter

- Il reste des places à l'école de foot et dans d'autres catégories, féminines notamment.

- Réservez votre soirée du vendredi 28 octobre pour la soirée club au Carré Sévigné.

www.occfotball.com



- **Multiservices**
- **Petit bricolage**
- **Jardinage**



Malo Fressier

17, cours de la Vilaine
35510 Cesson-Sévigné

06 08 68 41 98

malopetitstravaux@gmail.com

Microdermabrasion visage

Minceur • Anti-âge • Epilations

Elle & Lui

35€* ~~75€~~

Après cet été, affinez, lissez et unifiez votre grain de peau

Soin d'1h combinant plusieurs technologies

*Offre valable jusqu'au 31 octobre 2016 et limitée à un soin par personne



12D avenue des Peupliers
35510 CESSON SÉVIGNÉ

Tél : 02 23 45 26 67

www.dermea.fr

🏆 PALMARÈS SPORTIF

Le palmarès sportif de la Ville a été dévoilé le jeudi 23 juin au Carré Sévigné : le jury a récompensé l'association sportive du Collège de Bourgneuil avec 2 équipes sportives de l'année 2016 : l'équipe d'athlétisme minimes garçons et filles (championne de France UNSS Indoor) et l'équipe de handball minimes garçons (championne de France UNSS)



🏆 CESSON SÉVIGNÉ TENNIS CLUB

- Tournoi Handisport **du jeudi 8 septembre à 17h au dimanche 11 septembre à 20h**, salle des tennis municipaux. Entrée libre.

- Nouveauté 2017 : le baby-tennis, pour les enfants de 3/4 ans. Ils auront lieu le samedi matin de 10h à 10h45 ou de 10h45 à 11h30.

Tarif : 130 € pour l'année

Le mini-tennis pour les enfants de 5/6 ans, le mercredi de 16h à 17h ou le samedi matin de 10h à 11h

Tarif : 180 € à l'année

Renseignements au 02 99 83 86 62 ou cessontennis@orange.fr

🏆 ARCHERS DE SÉVIGNÉ

Journées portes ouvertes les **lundis 5 et 12 septembre** de 18h45 à 20h15 et les **samedis 10 et 17 septembre** de 10h à 11h45 à la salle Beausoleil. À partir de 11 ans.

Contact : *Agnès Girard* au 02 99 63 49 48
www.archers-de-sevigne.com + Facebook.

🏆 GOLF

- Stages de golf débutant et perfectionnement adultes à partir du 6 septembre et durant 10 semaines. 8 séances 1h + 2 séances 2h. Possibilité le mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Durant ces stages, vous aborderez et approfondirez les divers types de coups sur le practice, sur les aires d'approche et le parcours. Une analyse du swing vous sera proposée grâce à la vidéo.

Tarifs : 139 € + 37 €.

- École de golf (7-17 ans)

8 à 11 élèves par groupes d'âge et de niveau. 1 heure, chaque mercredi, durant l'année scolaire :

160 € l'année + 37 € + licence (20 €) + photo

Certificat médical obligatoire

Inscription et réservation : *Philippe Poncet* au 06 21 91 53 90

🏆 OCC SOPHROLOGIE

Réunion d'information ouverte à toutes les personnes intéressées et sans engagement **mercredi 7 septembre** à 19h, au siège de l'OCC, 43, bd de Dézerseul.

Contact : R. Esposito (sophrologue) au 06 50 80 13 75 ou Hervé Belliard (président) au 06 72 33 66 15.

🏆 CENTRE ÉQUESTRE

Portes ouvertes gratuites pour la journée du cheval **dimanche 18 septembre** de 14h à 17h au centre équestre Les Conillaux, pour les personnes âgées de 7 à 77 ans.

Accueil personnalisé, visite des installations, démonstrations équestres, baptême poney.

www.centre-equestre-cesson.com

🏆 OCC TENNIS DE TABLE

École Tennis de Table : nouveaux créneaux : mercredi de 11h à 12h, école Notre-Dame, samedi de 11h à 12h Loisirs Jeunes de 8 à 10 ans. Pour les Jeunes et les Loisirs Adultes possibilité de s'inscrire tout au long de l'année.

Renseignements : coach-anthony@occessontt.fr pour les Jeunes ; coach-sylvain@occessontt.fr pour les adultes ; www.occessontt.fr ; *tél : 07 50 22 81 46*

🏆 ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE CESSON

Une centaine de joueurs ont foulé les fairways du Golf de Cesson samedi 25 et dimanche 26 juin. Des journées sportives particulièrement chargées d'émotions pour : LISA, une action caritative (Lions Sport Action) pour venir en aide aux enfants atteints de leucémies ou autres cancers ; hommage à Yann Pierre : capitaine de l'Équipe Messieurs disparu brutalement en novembre dernier et les 20 ans de la création de l'association du Golf de Cesson-Sévigné.

Le Maire Albert Plouhinec et l'adjoint aux Sports Jean-Pierre Savignac, ont remis un chèque de 1 357 € représentant l'intégralité des droits de jeu du week-end au président de LISA, William Guihard.





FOIRE AUX ARTS

8^e édition de la foire aux Arts **di-
manche 4 septembre** dans la cour
du centre de loisirs, de 10h à 18h, or-

ganisée par Cesson Arts et Poésie.
Comme chaque année, elle regroupe
environ 80 artistes venus du Grand
Ouest : des peintres, des sculpteurs,
des écrivains, des amateurs ou pro-
fessionnels... Une partie des béné-
fices sera reversée à l'association
"Vaincre la mucoviscidose". Entrée
libre.

CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE

L'exposition "Évolution du commerce

à Cesson" se poursuit jusqu'au 15 sep-
tembre. Il s'agit d'une rétrospective
de l'évolution sur une période de deux
siècles, voire plus, des commerces du
centre bourg historique de Cesson-Sé-
vigné, principalement, à l'Espace Ci-
toyen. 25 panneaux en couleur repré-
sentant l'histoire de 22 commerces
individuels et de 3 centres commer-
ciaux. Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 18h, les samedis de 10h à
12h. Visite animée par des membres
de l'association.

YOGA

À CESSON-SEVIGNE
QUARTIER BEAUSOLEIL
ET EN
ENTREPRISES, ASSOCIATIONS

De débutants à confirmés

- Adultes
- Femmes enceintes et en post-natal
- Enfants, Adolescents
- Etudiants et préparation aux examens
- Séniors

COURS
DE SEPTEMBRE À JUIN

STAGES
VACANCES ET SAMEDIS

Renseignements au 06 03 94 47 98 et site web : Yoga et Soi.
Professeur diplômé de la Fédération Française de Hatha Yoga

Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

02 99 62 44 30

Catherine BIÉJO

Cheminées JOUVIN



Magasin d'exposition à **Vitré**

1, Allée de la Haute Gasniais
02 99 75 27 83

chemineesjouvin.com





🕒 L'ADMR A FÊTÉ SES 70 ANS D'EXISTENCE

L'ADMR de Cesson, Vern, Chantepie a proposé des portes ouvertes jeudi 23 juin à l'Espace Citoyen. L'occasion de découvrir les prestations d'aide à la personne de l'association qui a fêté ses 70 ans : ménage, repassage ; garde d'enfants à domicile, télé-assistance ; visites de nuit ; portage de repas ; retour d'hospitalisation. *Contact : 02 99 83 70 74 ; cesson.asso@admr35.org*

🕒 CERCLE CELTIQUE

Le cercle celtique de Cesson-Sévigné organise son premier loto le **dimanche 11 septembre** à partir de 14h, à la Halle des sports du lycée Sévigné. Près de 30 lots d'une valeur totale de 2500 € seront en jeu, dont un bon d'achat de 600 € !

Dès midi, des sandwiches et des pâtisseries confectionnés par les bénévoles seront proposés sur place. Une buvette est également prévue.

🕒 COMITÉ DES FÊTES

Les permanences de la Braderie du dimanche 2 octobre se dérouleront les **lundis 12, 19 et 26 septembre** de 14h à 18h30 ; **les mercredis 7, 14 et 21 septembre** de 14h à 18h30 ; **les samedis 10, 17 et 24 septembre** de 9h30 à 12h30 au Manoir de Bourgchevreuil. *Réservation en ligne sur le site www.braderie-cesson-sevigne.com*

🕒 PAROISSE S^{TE} CATHERINE DE SIENNE

Journée d'informations, d'inscriptions et de réinscriptions le **mercredi 7 septembre** de 9h à 19h, à l'Espace Jean XXIII, allée du Muguet, pour les enfants de l'Éveil à la Foi (de la moyenne section au CP), les enfants du primaire (CE1 au CM2), la prépa-

ration à la première communion, les jeunes de 6^e ainsi que pour l'aumônerie paroissiale (5^e et 4^e) et pour la confirmation (3^e et 2nde). La catéchèse des enfants (baptisés ou non) s'adresse aux enfants des écoles publiques et de l'école privée.

🕒 VESTIAIRE SOLIDAIRE

Réouverture le mardi 6 septembre. Rendez-vous le mardi, de 14h à 17h pour le dépôt des vêtements ; le mercredi et le jeudi pour la vente aux mêmes horaires, stade Roger Belliard, boulevard de Dézerseul. Réouverture le mardi 6 septembre.

Contacts : A. Pelland au 02 99 83 30 37 et M. Le Goff au 06 06 54 49 73.

🕒 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Le cinéma a ré-ouvert ses portes le 31 août. Retrouvez la programmation sur www.cinesevigne.fr

🕒 LION'S CLUB

Participez à la 4^e randonnée Alzheimer le **dimanche 16 octobre** organisée par le Lions-Club de Cesson-Sévigné au profit de Centres d'Accueil de Jour Alzheimer d'Ille-et-Vilaine, avec le concours de la FF de Randonnée 35. À vous de choisir un parcours parmi les quatre proposés au départ

de la Place du Marché. Participation : 6 €. Gratuit pour moins de 12 ans. Inscriptions à partir du 1^{er} septembre et jusqu'au 12 octobre auprès de FFRando 35 au 02 99 54 67 61 ; info@rando35.fr ; site www.rando35.fr
Renseignements : Direction des Sports et Loisirs. www.ville-cesson-sevigne.fr et Comité Départemental de la FFR info@rando35.fr ; www.rando35.fr

🕒 ASSOCIATION CESSON LOISIRS

- Association Cesson Loisirs (anciennement AVF Cesson-Sévigné) : la nouvelle association a été déclarée à la Préfecture. Vous pourrez donc adhérer à cette nouvelle association en septembre. Dates de réinscriptions : lundi 5, mardi 6, jeudi 8, vendredi 9, lundi 12 et mardi 13 septembre, salle n°15 du Centre de Loisirs, de 14h à 16h30.

- Journée Portes Ouvertes **jeudi 15 septembre**, salle de la Touche Ablin, de 9h30 à 12h, et de 14h30 à 17h30.

🕒 CESSON RETRAITE ACTIVE

Inscriptions et réinscriptions jeudi 8, mardi 13 et lundi 19 septembre de 14h à 17h salle du Pressoir. Montant de la cotisation 33 € à régler par chèque à l'ordre de C.R.A. Cette cotisation donne le droit de participer à toutes les activités sauf la gymnastique pour laquelle un supplément de 23 € est demandé. Se munir d'un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités proposées, de l'adresse mail ou d'une enveloppe timbrée.

🕒 VIDÉO CLUB CESSONNAIS

Portes ouvertes **samedi 10 septembre** de 14h à 17h, base de loisirs de Dézerseul, au 43 Bd de Dézerseul, (bâtiment de l'OCC - 1^{er} étage). Projection, sur grand écran, de quelques unes des réalisations des adhérents.

Forum des associations

samedi 3 septembre
de 9h à 12h30, salle Paul Janson

Quand auront lieu les reprises des activités ?
Quels sont les horaires ?
Quels sont les tarifs ?

Retrouvez toutes les informations



Plus de 80 associations représentées lors de ce forum dans des domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, le social ou la citoyenneté.

Les structures municipales seront également présentes : service des sports, base sports nature, golf, piscine, l'Escale ainsi que les écoles municipales d'art, la Médiathèque, programmation de la Saison Culturelle.

Les associations

Sports

ASCK Les Poissons Volants, Association sportive du golf, Celta club futsal, Cesson Grand Large, Élan Cesson génération 2000, Fitness à

Cesson, Cesson-Séviigné Tennis Club, Gymnastique volontaire, le Temps du Tchi, Athletic club cessonais, Cesson Force Athlétique, Cesson Rennes Métropole Handball, L'irréductible Kop, Gardez-vous du chien, Haliotis Plongée, Olympique Cesson Escrime, Zumb'attitude.

OCC : Aïkido, Badminton, Basket, Cœur et santé, Cyclotourisme, Olympique Club Cycliste Cessonais, Escalade, Football, Glisse Nordique, Gymnastique, Judo, Karaté, Natation-triathlon, Palets, Pétanque, Rando, Sophrologie, Tai chi chuan, Tennis de table, Tir à l'arc, Viet vo dao, Volley, Yoga, Union OCC.

Culture et patrimoine

Association paroissiale, Bagad de Cesson-Séviigné, Cesson Danse, Chœur Séviigné, Country Road, En

Piste, Fufus de l'Ouest, Kifekoi, les Petits Chanteurs de Saint-Martin, OCC let's have fun, Vidéo Club Cessonais, Cesson Mémoire et Patrimoine, Cercle Celtique de Cesson, Compagnie Les Bouffes de l'Ouest, Divertimento, Euphonie, Italiamia, La Saltarelle, Les Amis de l'Orgue, OCC Les Aristofans, Pays de Rennes Québec.

Action sociale et solidarité

ACAT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture), ADMR (Aide à domicile en milieu rural), Cesson 35 aide humanitaire, Les chemins de lecture, Amicale des donneurs de sang bénévoles, France Parrainages, Secours Catholique, Action Emploi Cesson, AESCD (association d'échanges solidaires de Cesson-Dankassari), Cesson Jardins, Pandiassou, Secouristes Français Croix Blanche, Ti Kalon.

Éducation, jeunesse et vie citoyenne

ACEVEH (association Cesson vivre en harmonie), Le Panier Cessonais-Amap, l'équipe de gauche, Alliance pour Cesson-Séviigné, Union nationale des combattants.

Loisirs

Association Cesson Loisirs, Laboc-Cesson, Cesson Vacances Nature, Cesson Retraite Active, Comité des fêtes, Les Ateliers du Chardon.